



Arrêtés de la 221^{ème} Promotion de Surveillants

FLASH INFO :

Suite à plusieurs remontées de terrain, **FO Justice** a été alerté d'un problème concernant les arrêtés d'affectation pour l'ensemble de la 221^{ème} promotion de Surveillants.

Nous avons aussitôt saisi la DAP pour que la régularisation intervienne le plus vite possible, afin d'éviter les problèmes de payes pour l'ensemble de ces agents. La clôture de celles-ci intervient, en effet, dès ce soir.

Nous avons eu un retour de la DAP avec des engagements fermes, nous assurant que le problème serait réglé aujourd'hui.

FO Justice reste vigilant, comme toujours, afin que ces nouveaux collègues ne soient pas lésés dès leur entrée dans l'administration !

FO Justice – le 22 Octobre 2025

